

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I An prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre pastorale de Mgr L'archevêque de Montréal, au sujet d'une revue et d'un journal de Montréal — IV Correspondance romaine. — V La convention des Canadiens-français de l'Alberta. — VI Châtiment mérité. — VII Monastère du Bon-Pasteur, Véture et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche 23 juin

On annonce :

La fête (le samedi 29) et la solennité des Ss. ap. Pierre et Paul (le lendemain 30), ainsi que le jeûne (anticipé à vendredi);

La clôture du mois du Sacré-Coeur, dimanche (1);

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre;

Dans le diocèse de Joliette, le 8e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque, jeudi.

Note.—Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe (le samedi, 29) le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 23 juin

Fête de S. JEAN-BAPTISTE (2), double de 1e cl.; mém. du 4e dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim.—Aux II vêpres (ant. Elisabeth), mém. du dim.

(1) Pour les Indulgences, voir le No 21, note 3.

(2) Cette fête, depuis 1912, ne se fera plus le 24 juin, mais le 4e dim. de juin, afin d'être chomée.

Note.—On n'est pas obligé d'assister à la messe, le samedi, 29, fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit s'efforcer de le faire.—
Le jeûne est anticipé au vendredi, 28.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 30 juin

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul, ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs, le 30 juin, par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

La solennité des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 23 juin et le 7 juillet, n'aura lieu que le 7 juillet.

Diocèse de Montréal.—Solennité du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Montréal et Ile-aux-Noix).

Diocèse d'Ottawa.—Solennité du titulaire de saint Pierre (Wakefield), et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

Diocèse des Trois-Rivières. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

Diocèse de Sherbrooke. — Solennité du titulaire de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

Diocèse de Nicolet.—Solennité du titulaire de saint Pierre (L'Avénir) et de saint Paul (Chester).

Diocèse de Pembroke. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Coulonge).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	17 juin.	— Contrecoeur.
Mercredi,	19 "	— Sherrington.
Vendredi,	21 "	— Saint-François-de-Sales.
Dimanche,	23 "	— Saint-Basile-le-Grand.

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTRÉAL**Au sujet d'une revue et d'un journal de Montréal**

PAUL BRUCHÉSI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur.*

Nos très chers frères,

Il vient de paraître à Montréal une revue mensuelle intitulée *La Lumière*, dont le but avoué est de combattre la religion et la morale chrétiennes.

Elle ne respecte rien de nos croyances; elle tourne en dérision les plus augustes enseignements de l'Eglise; elle recommande des ouvrages antireligieux et impies. La libre-pensée ne saurait désirer un plus fidèle organe. Une telle publication, nous n'en doutons pas, sera méprisée comme elle doit l'être par tous les vrais catholiques. Mais notre charge de premier pasteur nous impose l'obligation d'empêcher qu'elle se répande et nous en interdisons immédiatement la lecture aux fidèles de notre diocèse.

Nous profitons de cette occasion pour vous parler d'un autre journal, dont nous avons maintes fois constaté avec peine l'esprit peu catholique et les tendances dangereuses.

Il s'agit du *Pays*.

Des observations et des plaintes nous sont venues de partout à son sujet, et nous reconnaissons, après l'examen que nous en avons fait, que ces plaintes sont fondées. Les rédacteurs du *Pays* sont loin de se rappeler et de mettre en pratique les directions si sages données par le Saint-Siège aux hommes de la

presse. La foi catholique, on le voit, leur tient très peu au coeur. Leurs sympathies pour les adversaires de l'Eglise et pour les choses que l'Eglise réproouve sont manifestes. Leurs attaques, pour être souvent déguisées et modérées dans la forme, n'en sont que plus pernicieuses, parce qu'elles peuvent plus facilement surprendre la bonne foi des lecteurs. Les idées, les oeuvres, les sociétés qu'ils favorisent, sont précisément celles contre lesquelles l'Eglise met ses enfants en garde. Ils n'ont pas pour l'autorité religieuse le respect qui lui est dû, et dans les événements qu'ils racontent, dans leur appréciation des faits, ils semblent s'attacher de préférence à tout ce qui peut s'interpréter contre la religion.

Leur attitude nous a souvent causé une peine sensible. Ils ne peuvent avoir en vue le bien réel de notre peuple. C'est, au contraire, la cause de nos ennemis qu'ils servent. Presque dès le début de leur oeuvre, nous les avons mis charitablement en garde. Nous leur avons signalé la voie fausse dans laquelle ils s'engageaient. Avec le temps ils n'ont fait malheureusement que s'enhardir, et plusieurs de nos diocésains ont été surpris de notre tolérance à leur égard. Ils trouvaient qu'un tel journal était de nature à faire un grand mal, à éloigner les fidèles de leur clergé, à affaiblir dans les coeurs la fermeté des convictions religieuses. Ils ne se trompaient point. Mais sévir est toujours pénible, et nous espérions que ces écrivains finiraient par comprendre leur erreur.

Qu'on le remarque bien : il n'est pas question ici de politique ni de choses sur lesquelles la discussion est permise. Là-dessus la latitude la plus grande doit être laissée aux journalistes, et tout ce que nous sommes en droit de leur demander, c'est de ne pas oublier dans les polémiques les règles de la charité chrétienne. On doit savoir que nous nous sommes toujours fait un principe de nous élever au-dessus de toutes les

discussions de pure politique et que nous ne sommes inféodé à aucun parti. Non, ce ne sont pas des griefs de l'ordre politique que nous avons contre *Le Pays*. Nos griefs sont d'un ordre supérieur : cette feuille, par son caractère, par son ton habituel, par ses railleries et ses critiques, par ses réclames imprudentes est devenue un péril pour l'intégrité de la foi de ceux dont le Seigneur nous a confié la garde. Nous serions en droit d'user envers elle de mesures répressives ; mais nous nous souvenons de la parole de Notre-Seigneur qui recommandait de ne pas éteindre la mèche qui fume encore, et nous nous contentons pour aujourd'hui de cette franche et charitable monition.

Nous espérons que les rédacteurs du *Pays* se rendront à notre appel, qu'ils changeront de méthode et de langage. Qu'ils mettent donc, nous les en conjurons, leurs talents et leur plume au service de meilleures causes ; qu'ils restent fidèles à nos vieilles traditions religieuses et nationales ; qu'ils respectent l'Eglise, ses dogmes, ses préceptes, sa discipline et tous ceux qui sont les dépositaires de son autorité.

Ils nous causeront une grande joie ; autrement ils nous forceront à remplir envers eux, pour protéger l'âme de notre peuple, un devoir très douloureux, sans doute, mais devant lequel notre conscience ne reculera pas.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donnée à Montréal, sous notre sceau et seing et le contre-seing de notre chancelier, le 3 juin 1912.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 28 mai 1912.

LES besoins de l'évangélisation se font de jour en jour plus pressants, ce qui porte le Souverain-Pontife à procéder à de nouvelles créations, soit de diocèses, soit de préfectures ou de vicariats apostoliques. Aucune constatation ne peut être plus intéressante pour un coeur chrétien, car cela indique que la foi se répand, que les peuples acceptent de plus en plus nombreux l'évangile et pourront plus tard mieux glorifier Dieu.

— Le diocèse d'Omaha aux Etats-Unis est assez considérable, car il comprend 52,996 milles carrés. Situé dans l'état de Nebraska, il en prend toute la partie septentrionale jusqu'à la rivière Platte qui le sépare du diocèse de Lincoln, pareillement situé dans l'état de Nebraska. La population catholique, d'après le recensement de 1910, est de 85,819 individus, les écoles contiennent 11,789 enfants, et 178 prêtres sont attachés à cette portion de la vigne du Seigneur. La première division de l'état de Nebraska avait été faite horizontalement, la rivière Platte formant une délimitation naturelle entre le diocèse d'Omaha et celui de Lincoln. Celle-ci se fait verticalement et prend du diocèse d'Omaha toute la partie occidentale, en tout vingt-six comtés civils. Dans cette partie est la ville de Kearney qui deviendra le siège épiscopal du nouveau diocèse, en latin *Kearneyen*, abréviation de la dénomination de curie *Kernayensis*. (8 mars 1912). Ce diocèse relèvera, comme le précédent, de Dubuque.

— Toujours aux Etats-Unis nous trouvons le vicariat apostolique de Brownsville, situé dans l'état du Texas, qui comprenait 22,391 milles carrés, et, sur une population totale de

115,000 habitants, comptait 81,917 catholiques. Mais hélas ! le nombre des prêtres, soit séculiers, soit réguliers, ne correspondait point à celui des fidèles, car ils ne sont que 32, ce qui est vraiment bien peu, quand bien même il ne s'agirait que de conserver la foi. Il est au fond plus facile de convertir un payen que de garder un chrétien dans les sentiments religieux qui doivent être la règle de sa vie, et c'est pour ce motif que le Souverain-Pontife Léon XIII, pénétré, même pour sa ville de Rome, de l'importance de cette vérité, y a créé une oeuvre spéciale dite de la Préservation de la Foi. Or que peuvent faire 32 prêtres pour une population de près de 90,000 catholiques, soit un ministre du Seigneur pour 3,000 habitants. Ce vicariat devient maintenant évêché et relèvera de la Nouvelle-Orléans comme métropole. Mais en entrant dans la hiérarchie ecclésiastique régulièrement constituée, ce diocèse a perdu son ancien nom de Brownsville. Le vicaire apostolique résidait à Laredo dans le Texas, et Brownsville était le nom d'une localité importante où la paroisse et les services religieux sont confiés aux Oblats de Marie-Immaculée. *Corpus Christi* semble au contraire moins important ; il n'y avait là que deux prêtres. C'est le nom de cette ville qui est donné au nouveau diocèse ; mais comme les bulles n'ont pas été publiées, il est impossible de savoir si l'évêque viendra habiter la ville qui a donné son titre au diocèse, ou s'il continuera à résider à Laredo.

— Le Souverain-Pontife autorise très facilement les évêques à relever les anciens titres épiscopaux supprimés dans leurs diocèses ; c'est ainsi qu'en France presque tous les évêques ont repris le nom de leurs anciens évêchés. Sous ce rapport celui qui en est le mieux fourni est l'évêché de Montpellier qui ajoute à son nom ceux des évêchés de Agde, Béziers, Lodève et Saint-Pons-de-Tommières. Il n'a pu relever les an-

ciens évêchés de Maguelons et de Substantio, car ces deux évêchés n'étaient autres que les résidences primitives de l'évêque qui s'est transporté ensuite à Montpellier. Dans toutes ces concessions pontificales, le Souverain-Pontife relevait un titre qui avait existé, avait une histoire souvent glorieuse, et c'était la reconnaissance de tout un passé religieux. Cette fois, nous avons quelque chose de nouveau.

— Quand l'évêque de Tarbes vint à Rome cet hiver, il demanda au Souverain-Pontife d'ajouter à son titre de Tarbes celui de Lourdes. Il y avait à cela une raison. C'est que, pour des motifs d'administration, l'évêque de Tarbes a délaissé sa résidence à Tarbes, où le gouvernement lui avait pris l'évêché, et au lieu de se procurer une location toujours coûteuse, s'était installé à Lourdes où les locaux ne lui manquaient point et d'où il pouvait mieux surveiller le pèlerinage qui est l'oeuvre principale de son diocèse. Cette situation de fait aurait été en quelque sorte légitimée par la nouvelle dénomination. Le pape, le 20 avril 1912, a accordé ce que demandait l'évêque et l'autorise à ajouter à son titre de Tarbes celui de Lourdes *honoris causâ*, de telle sorte qu'il pourra désormais signer *Episcopus Tarbien. et Lapurden.*

— En faisant cette concession, qui relève une ville dont la gloire est d'avoir été le théâtre des apparitions de la Vierge-Immaculée, le pape a bien soin d'avertir que le nouveau titre a été seulement ajouté *ad honorem*, et que pour ce qui regarde l'état présent du siège et de la résidence de l'évêque, de la curie et du chapitre cathédral, il n'y a aucun changement. Mgr Schoeffler continuera certainement à résider à Lourdes, et ne manquera point pour cela d'excellentes raisons; mais sa résidence reste toujours fixée de droit à Tarbes, où il a sa cathédrale, ses bureaux, son chapitre, et qui reste toujours le centre de l'administration diocésaine.

— On vient d'élever en France au rite double de IIe classe la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, et cet honneur répond si bien à l'esprit des catholiques français qu'ils veulent donner désormais un plus grand éclat à cette cérémonie. Les Français ont une fête nationale républicaine, la fameuse prise de la Bastille. Et à ce sujet voici une petite anecdote que contait le cardinal Pitra et qui montre combien a été imbécile le peuple français ce jour-là.

— Pendant que le peuple démantelait la Bastille, il tomba sur un certain nombre de pièces qui contenaient les archives d'État. Incapable de comprendre ou même de soupçonner la valeur de ces documents, enveloppés dans des poches ou portefeuilles en maroquin rouge, il les jeta par les fenêtres, et ceux qui étaient en bas se les partageaient comme un trophée. Mais derrière la cohue du peuple il y avait un Russe, aidé de quelques autres, qui, très au courant de ce qu'il y avait à la Bastille, voulut profiter de l'occasion pour enrichir son pays. Pour quelques pièces de monnaie, il achetait à mesure aux massacreurs ces portefeuilles rouges, qui furent ensuite emportés à Saint-Petersbourg et remis à l'empereur. Celui-ci après s'être convaincu de leur importance, en fit une partie réservée des archives de l'empire, et soumise à des règlements plus sévères. Quand Dom Pitra arriva en 1859 à Saint-Petersbourg, il voulut fouiller ce précieux dépôt, et ne put y arriver malgré les protections qui le couvraient et son renom de science. Tout ce qu'on lui permit fut de voir ces fameuses archives et se rendre compte du nombre des portefeuilles, dont quelques-uns portaient encore des taches de sang.

DON ALESSANDRO.

LA CONVENTION DES CANADIENS-FRANCAIS DE L'ALBERTA

PREMIER JOUR



LES Canadiens français de l'Alberta ont tenu les 22 et 23 mai une importante Convention à Edmonton. Cette première réunion plénière des nôtres dans cette province a été toute une révélation. Le succès de ces journées triomphales a dépassé toutes les espérances. Environ six cents délégués, représentant une trentaine de paroisses, étaient présents. Les fêtes étaient rehaussées par la présence de trois dignitaires ecclésiastiques : NN. SS. Langevin, Légal et Pascal, et par l'illustre délégué de l'Académie française au Congrès de Québec, M. Etienne Lamy. Le vénérable Père Lacombe et un nombreux clergé avaient tenu à venir donner l'appui de leur encouragement à ce beau mouvement, prélude et gage d'un avenir plein de promesses pour notre race dans cette lointaine province.

La Convention eut lieu dans la salle de réception de l'école séparée de la ville, sur la troisième rue. L'honorable P.-E. Lessard, président, en fit l'ouverture par un discours dans lequel il souhaita la bienvenue aux délégués et esquissa les grandes lignes du programme : instruction publique, colonisation, parler français et organisation. Le secrétaire donna ensuite lecture de nombreuses lettres et dépêches venant des provinces soeurs et d'au-delà des grands lacs par-dessus lesquels, " à travers les prairies, les Canadiens de l'Est tendaient aux Canadiens de l'Ouest une main fraternelle ".

S. G. Mgr Legal, O. M. I., évêque de Saint-Albert, souhaita à son tour la bienvenue aux hôtes d'honneur et à tous les délégués, et expliqua l'objet du Congrès de Québec qui est la protection, la défense et la propagation du français. Il rap-

pela que cette langue a droit de cité partout au Canada et indiqua quelle place elle doit avoir dans la famille, à l'école, dans les relations entre compatriotes et même dans le monde des affaires.

Pour satisfaire le désir*légitime que les auditeurs avaient d'entendre les hôtes distingués qui les honoraient de leur présence, le président les invita à adresser quelques paroles. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface se déclara enchanté du spectacle de la réunion. " La liberté, dit-il, ne se donne pas ; elle se prend. J'ai vécu dix-sept ans de ce régime, et c'est le seul qui produise des résultats pratiques et tangibles. L'enseignement bilingue est possible et pratique. Nous, Canadiens français, nous apprenons facilement les deux langues officielles de ce pays. Les exemples abondent. Au Manitoba, particulièrement à Saint-Boniface, nos enfants, tout en apprenant le français, apprennent aussi très bien l'anglais. Faisons dans l'école une part égale aux deux langues. N'attendons pas qu'on vienne nous faire cette part, mais faisons-là nous-mêmes. "

Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, dit aussi quelques mots et M. Lamy fut invité à prendre la parole. Comme il montait à l'estrade, Mgr l'archevêque se leva et dit : " M. Lamy, c'est la France, levons-nous. " — Vive la France ! Vive M. Lamy ! cria l'auditoire.

M. Lamy exprima toute sa gratitude pour l'accueil qu'on lui faisait. Il dit qu'il retrouvait au Canada les grands souffles de France, et dans les fortes paroles de Mgr l'Archevêque les énergies conquérantes de la race. Il ajouta que cette Convention était le gage d'un grand avenir surtout pour la vieille foi catholique, si bien conservée au Canada et qu'on a paru oublier en France, mais à laquelle on revient et à laquelle le spectacle de ce que sont les Canadiens français fera revenir plus vite les Français de France.

Dans l'après-midi quatre comités se partagèrent l'étude des questions soumises à la Convention et rédigèrent des résolutions qui furent lues et approuvées à la séance publique du soir, à laquelle prirent successivement la parole : M. W. Gariépy, S. G. Mgr l'archevêque, M. H.-M. Martin, M. L. Côté, M. P. P., et le R. P. Mérer, O. M. I. La séance se termina par le vote enthousiaste d'une motion de confiance dans le clergé proposée par M. Boudreau, député de Saint-Albert.

L'espace ne nous permet pas de résumer ces différents discours. Voici quelques-unes seulement des plus importantes idées exprimées. M. Gariépy insista fortement sur la nécessité et l'urgence de la fondation d'un collège commercial et classique à Edmonton par les RR.PP. Jésuites, qui y ont déjà été invités par Mg. l'évêque de Saint-Albert, invitation que Sa Grandeur avait publiquement renouvelée le matin en souhaitant la bienvenue au R.P.Jean, recteur du collège de St-Boniface, et à son compagnon, le R. P. Blain. Chaque fois que les mots de collège et de Jésuites furent prononcés durant les deux jours, des applaudissements enthousiastes marquèrent le vif désir que nourrissent tous les Canadiens français de l'Alberta d'avoir un collège dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Nous ne pouvons que souhaiter la prompte réalisation d'un désir si ardent et si légitime.

Dans un grand discours frénétiquement applaudi, Mgr l'archevêque fit un examen de conscience national et parla de la nécessité d'un réveil non seulement dans l'Ouest, mais aussi dans Québec. Il affirma la nécessité de se tenir debout devant les Anglais, sans les provoquer, mais en affirmant et en revendiquant dignement nos droits. Nous ne serons respectés qu'à cette seule condition. Sa Grandeur mit aussi en garde contre certaines tactiques de ceux qui en veulent au prestige de notre race et recommanda d'avoir l'œil ouvert sur les trames ourdies contre nous.

MM. Côté et Martin parlèrent de la nécessité d'une forte et solide organisation établie en permanence; et le R. P. Mérier, curé de Saint-Albert, présenta un magnifique travail sur la part que l'Alberta doit prendre au Congrès de Québec.

DEUXIÈME JOUR

Le matin, à 9.30 heures, il y eut messe pontificale célébrée par S. G. Mgr l'évêque de Saint-Albert, dans l'église Saint-Joachim, littéralement remplie de Canadiens français. Le sermon de circonstance fut prononcé par S. G. Mgr l'archevêque, qui rappela la glorieuse mission de notre race en ce pays où elle continue les *gestes de Dieu par les Francs*.

Le midi, il y eut un superbe banquet à l'hôtel *Corona*, le plus grand hôtel de la ville, tenu par un jeune Canadien français venu de Nicolet, M. Arsenault. Des santés au Pape, au Roi, à M. Etienne Lamy et au clergé furent proposées dans d'éloquents discours, qui provoquèrent de non moins éloquentes réponses.

A l'issue de ce banquet, NN. SS. les évêques, M. Etienne Lamy et quelques autres allèrent visiter le Juniorat des Oblats, dans la partie de la ville appelée Strachona. Les junioristes présentèrent aux évêques une adresse dont M. Lamy se plut à louer la sobriété et l'élégance de la forme.

Les délégués passèrent l'après-midi en travail et mirent la dernière main aux importants travaux d'organisation commencés la veille.

Le soir eut lieu la séance de clôture. Les dames, comme le soir précédent, en rehaussaient l'éclat par le charme de leur présence. On procéda d'abord à l'élection des délégués au Congrès de Québec. MM. les abbés Ethier, curé de Morinville, et Guertin, curé de Saint-Vincent, prononcèrent chacun un important discours, le premier sur l'instruction publique et le second sur la colonisation française. La pièce de résistance au programme était la conférence de M. Etienne Lamy.

L'auteur de ces lignes, représentant de la *Section manitobaine de la Société du Parler français* et homonyme de l'illustre académicien, avait été invité à adresser la parole et à présenter le conférencier de la soirée. Comme les orateurs précédents avaient été trop longs au gré de l'auditoire impatient d'entendre le premier Immortel qui foule le sol de l'Ouest, l'homonyme fit grâce de son discours et expliqua par quelques phrases d'une lettre de 1908 à lui adressée par le conférencier l'honneur qu'on lui avait fait. " Il se peut que nous soyons petits cousins et je le souhaite. La parenté avec un prêtre et un Français Canadien serait pour moi doublement honorable... Agréez, je vous prie, monsieur l'abbé, l'expression de sympathies qui ne seraient pas plus vives, si vous étiez, ce que vous êtes peut-être, un parent. — Etienne Lamy. "

Une ovation enthousiaste fut de nouveau faite au distingué représentant de la France, dont, comme l'avait si bien dit la veille, Mgr l'évêque de Saint-Albert, il " nous apportait une brise avec la vraie foi catholique jointe au mérite littéraire. " M. Lamy parla de Champlain en un langage académique et avec une élévation de pensées qui sont tout à l'honneur du héros et du panégyriste. Il montra dans le fondateur de Québec l'homme de génie et surtout le grand chrétien soucieux avant tout de gagner des âmes à Dieu. Et, faisant allusion à son voyage au Canada, il dit que la mission que lui avait confiée l'Académie est l'un des grands honneurs de sa vie. Après avoir rendu un superbe hommage aux vertus de la population française des rives du Saint-Laurent, il esquissa à grands traits ce qui l'a frappé dans son voyage à travers nos immenses prairies. Il parla de ces endroits où les eaux et la terre sont encore mêlées et où il semble que l'oeuvre de la création ne soit pas achevée. Partout où il a trouvé un sol assez solide pour porter l'homme et la charrue il y a vu l'homme et la charrue. Il décrit la majesté de nos plaines où le blé est roi et où on lui

élève des palais. C'est pour lui une joie de constater qu'après avoir dompté les forces de la nature nous ne voulons être domptés par personne. Parlant de la France, il demande la permission d'en dire un peu de mal pour établir sa thèse, à savoir que nous sommes restés ce que nous étions parce que nous avons conservé nos croyances religieuses, tandis que chez eux on a cessé d'être ce qu'on était parce qu'on a abandonné ces mêmes croyances auxquelles, désabusé, on revient de plus en plus; et il termine en prédisant que l'exemple de ce qu'est la fille contribuera puissamment à convertir la mère.

L'abbé DENYS LAMY.

Les Cloches de Saint-Boniface.

CHATIMENT MERITE

UNE lettre particulière, communiquée à la *Semaine religieuse* de Suisse, nous apprend un fait étrange survenu en mars dernier à Liège, ville honteusement ravagée par les attentats audacieux de l'incrédulité et de l'impiété.

Dans un vaste local encombré de monde on a représenté des choses épouvantables pour couvrir la religion de ridicule et de honte. Prêtres, Frères, Soeurs, écoles catholiques, patronages, institutions diverses, tout y passait pour être tourné en dérision. Dans l'un des actes de la pièce, une jeune fille de 17 ans s'est avancée avec un crucifix, l'a brisé aux applaudissements de ces hordes païennes, et l'a fait fouler au pied par une bande d'élèves. Cette affreuse scène fut suivie d'un bal. Or, pendant qu'on dansait, cette même fille, ayant détourné la tête, fut dans l'impossibilité de la ramener à sa situation normale, malgré mille efforts et mille contorsions. On commença à se moquer d'elle en la surnommant d'un mot wallon : *tiesse à costé*, c'est-à-dire *tête en côte*. Depuis ce soir, la tête, persis-

tant dans cette singulière position, est devenue enflée, boursoufflée, surtout aux joues et derrière les oreilles. Même le médecin le plus fameux de l'endroit n'y comprend rien et n'y peut rien, en sorte que la malheureuse, déclarée inguérissable, montre à tout regard la preuve du châtement provoqué par sa haine du Christ.

MONASTERE DU BON-PASTEUR

Vêtue et profession religieuse

LE 4 juin, le Rév. Père Tourangeau, O. M. I., a présidé une cérémonie de vêtue et de profession dans la chapelle des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke-Est.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Julia Piette, dite Soeur Marie de Sainte-Berthe, de Saint-Cléophas-de-Brandon ; Evelyn Neidert, dite Soeur Marie de Saint-Gérard-Majella, de Chicago ; Rosilda Jetté, dite Soeur Marie du Sacré-Coeur de Marie, de Saint-Germain-de-Grantham ; Gertrude Baker, dite Soeur Marie de Saint-Gaétan, de Halifax, N.-E.

Ont prononcé leurs vœux temporaires : Soeur Marie du Calvaire, née Rufiange, de Saint-Timothée ; Soeur Marie des Dominations, née Gobeille, de Farnham ; Soeur Marie de Saint-Alexis, née Martel, de Manchester, N. H. ; Soeur Marie de Saint-Didier, née Gamache, de Montréal ; Soeur Marie des Cinq-Plaies, née Saint-Louis, de Montréal.

Le sermon de circonstance a été donné par l'officiant, et le saint sacrifice a été offert par M. l'abbé A. Giroux, P. S. S.